

christoph.steffen2@gmail.com

[INTERNET] Anquete publique: Centrale Photovoltaïque au sol ST BENOIT

20/09/2023 à 15:12

Non au photovoltaïque ailleurs que sur le bâti (toitures etc.).

Une artificialisation accrue de la terre sous couvert de 'je sauve la planète' est tout simplement 'lunaire'. Raser la forêt de surcout est criminel.

Reste-t-il du bon sens quelque part en France?

C'est NON à St Benoit, comme à Loulle (39) ou ailleurs!

Christoph Steffen (39300)